



{Dans l'archive} Projet du poste Saint-Patrick à 315-25 kV d'HQ  
Savard, Johanne [2]

Projet de construction du poste Saint-Patrick à  
315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-  
Ouest à Montréal

6211-09-064

A :

mtrottier

2015-02-26 16:54

Cc :

"Boulé, Pierre", "Dezelak, Gordon", bherischi

Masquer les détails

De : "Savard, Johanne [2]" <Savard.Johanne.2@hydro.qc.ca>

A : <mtrottier@ville.montreal.qc.ca> ,

Cc : "Boulé, Pierre" <Boule.Pierre@hydro.qc.ca> , "Dezelak, Gordon"  
<Dezelak.Gordon@hydro.qc.ca> , <bherischi@ville.montreal.qc.ca>

Archiver : Ce message est en cours d'affichage dans une archive.

### 3 Attachments



image001.gif image004.png MSDS\_179361.pdf

M. Trottier,

Pour répondre à vos préoccupations exprimées lors d'une rencontre avec nos représentants le 18 février 2014, je vous transmets ci-dessous l'information relative à l'état des sols, aux produits présents dans les équipements projetés et au plan d'intervention de l'entreprise en cas de déversement accidentel. Je joins également la fiche signalétique du type d'huile utilisée dans les équipements du poste Saint-Patrick projeté.

### État de contamination des sols

Conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le propriétaire actuel du terrain, la Pétrolière Impériale (Esso), a réalisé une caractérisation des sols et a ensuite soumis au MDDELCC un plan de réhabilitation du terrain situé au 3400 rue Saint-Patrick. Pour connaître l'état de la contamination avant et après la réhabilitation des sols, ainsi que les méthodes utilisées pour cette réhabilitation, une demande peut être formulée auprès du MDDELCC. Considérant l'usage industriel du terrain, celui-ci sera décontaminé jusqu'au critère C.

### Produits présents dans les équipements électriques projetés (Poste St-Patrick)

- Les équipements contenant des contaminants potentiels, à l'extérieur, sont :
  - Les transformateurs de puissance qui contiennent une huile minérale isolante. Cette huile ne contient aucun BPC. D'ailleurs, depuis 1980, Hydro-Québec n'achète plus d'appareils contenant des BPC. Pour remédier à la situation, Hydro-Québec a adopté en 1985 un *Plan d'action sur la gestion des équipements isolés aux BPC ou contaminés par ce produit*. Chaque transformateur est muni d'un bassin de récupération pouvant accueillir 110 % de son volume. Ces bassins de récupération sont également reliés à un séparateur eau-huile. Ces mesures réduisent les risques de contamination de l'environnement.
  - Les batteries de condensateur qui contiennent une huile minérale sans BPC. Ce produit est en quantité limitée et est contenu dans des imprégnants, ce qui réduit le risque de fuite.

- Les équipements contenant des contaminants potentiels, à l'intérieur du bâtiment, sont :
  - Les bancs d'accumulateurs qui contiennent du plomb-acide calcium. Ces équipements sont à l'intérieur du bâtiment et sont installés au-dessus de bassins de captation. Toute fuite est gérée sur le site.

### **Plan d'intervention en cas de déversement accidentel**

Pour toutes ses installations en exploitation, Hydro-Québec met en œuvre un plan d'urgence qui comprend un plan d'intervention en cas de déversement accidentel. Ce plan présente la position des équipements sur le site (séparateur, valves, bassins, regard, etc.), le drainage et les éléments sensibles autour de l'installation. À cet effet, le drainage du poste Saint-Patrick se fera vers la rue Saint-Patrick. De plus, toutes les installations d'Hydro-Québec sont dotées de trousse d'intervention d'urgence adaptées aux particularités du site. À titre d'exemple, le plan d'intervention du poste de St-Bruno-de-Montarville est présenté dans l'étude d'impact du poste Saint-Patrick.

L'étude d'impact du projet Saint-Patrick est accessible via le site du BAPE :

[http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/poste\\_saint-patrick/documents/liste\\_documents.htm#PR](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/poste_saint-patrick/documents/liste_documents.htm#PR)

N'hésitez pas à me contacter pour toute autre question relative à ce projet pour lequel je suis responsable des communications.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie d'agréer, M. Trottier, l'expression de mes plus cordiales salutations.



*Johanne Savard*

Conseillère – Communication et collectivités – Montréal  
Direction – Affaires régionales et collectivités  
Groupe – Affaires corporatives et secrétariat général  
Tél. : 514 385-8888, poste 2833

---